

Montréal, le 6 février 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**Objet :** Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et de la grille d'analyse en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne  
**Dossier de la Régie : R-3848-2013**

---

Chères consœurs, chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) confirme que l'audience dans le dossier mentionné en titre se tiendra **du 10 au 19 février 2014, dans la salle Krieghoff** de ses bureaux de Montréal. L'audience se tiendra de **9h à 15h, à l'exception de la journée du 10 février 2014 alors qu'elle débutera à 13h.**

Nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de l'audience, préparé à la lumière des informations transmises par tous les participants.

La Régie rappelle qu'elle s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, dans la mesure du possible, afin de tenir compte des imprévus qui peuvent survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veuillez agréer, chères consœurs et chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as  
p.j.